



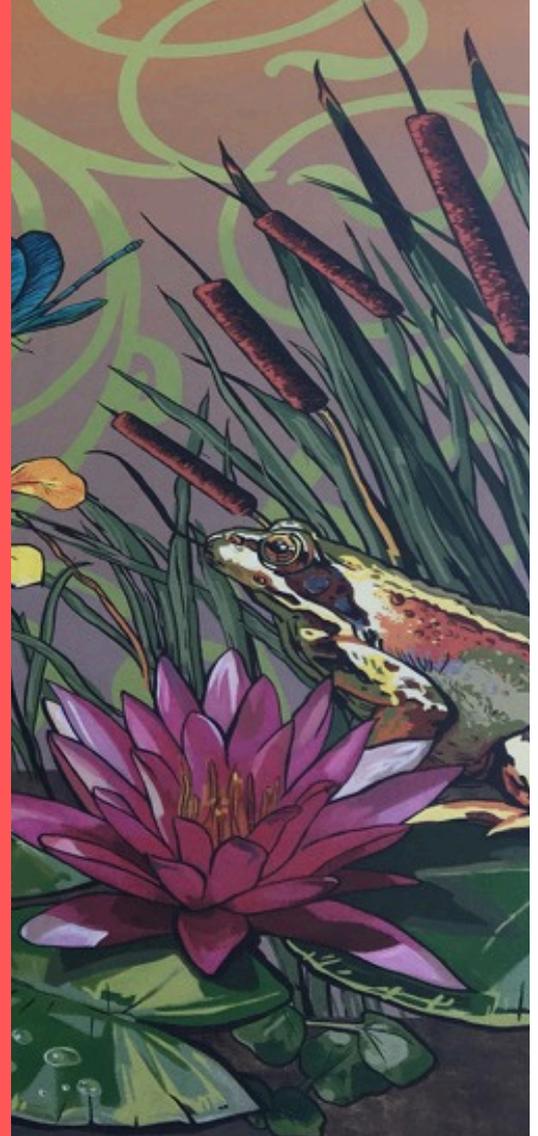
Projet de territoire

La Vallonnaière

politique
de la Ville
LYON
GORGE-DE-LOUP
VAISE
LE VERGOIN
VALLONNIÈRE

9^E

2024-2030



Sommaire

01

Carte des
lieux ressources

02

Contexte du
quartier

03

Quatre
défis

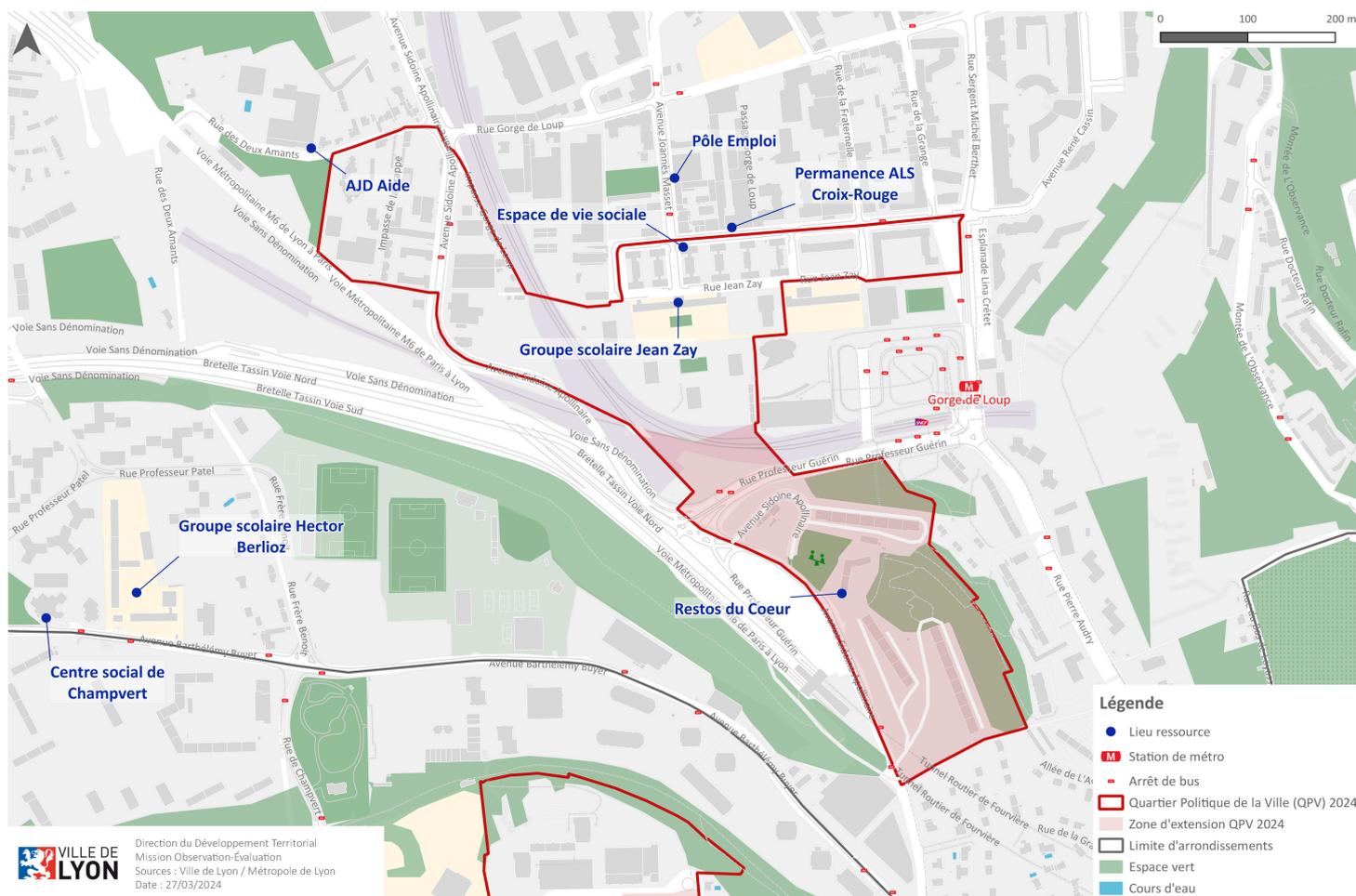
04

Feuille
de route



Carte des lieux ressources

Lyon 9e - La Vallonnaière



Contexte du quartier

Construits entre 1960 et 1964, les trois principaux immeubles – aujourd’hui propriété du bailleur social Vilogia – qui composent le nouveau quartier prioritaire (QPV) de la Vallonnière (9^e arrondissement), comptent à ce jour près de 440 logements dans lesquels vivent près de 900 habitants.

Administrativement rattaché au QPV de Gorge de Loup, le quartier de la Vallonnière bénéficie d’une approche spécifique de ses besoins dans le cadre de la Convention Territoriale de Lyon (CTL) 2024-2030. Cette approche prend en compte les discontinuités urbaines et d’usages existantes entre les secteurs de Gorge de Loup et de la Vallonnière, qui structurent elles-mêmes, au-delà des circulations, des espaces vécus distincts.

La Vallonnière dispose en effet d’une identité propre. Son positionnement géographique – entre la plaine de Vaise au nord et le quartier de Champvert au sud, sur le plateau du 5^e arrondissement – et sa topographie – marquée par une importante dénivellation – contribuent à faire du quartier un espace caractérisé par une relative cohérence sociale et urbaine. Les habitants, interrogés à l’occasion de l’élaboration de ce projet de territoire, évoquent fréquemment, lorsqu’ils sont satisfaits d’y résider, le « cadre agréable », le côté « atypique », le « calme », mais aussi la proximité avec les transports publics.

La population du quartier vit très majoritairement dans un ménage avec enfants (près de 63 %) dont, en leur sein, une surreprésentation notable des familles monoparentales par rapport à l’échelle lyonnaise (27,3 % contre 10,7 %). On note, en outre, une part importante de 3-17 ans (23 % contre 15 %). On comptabilise également 23 % de personnes vivant seules. Près des deux tiers des habitants y résident depuis moins de 10 ans, participant à un certain équilibre entre la population ancrée de longue date et une population plus récemment arrivée – les personnes vivant dans un ménage ayant emménagé depuis moins de 4 ans sont surreprésentés par rapport à l’échelle lyonnaise (43 % contre 30 %).

Enfin, la population du quartier fait également face à de multiples fragilités. Si les habitants sont majoritairement en emploi (à 43 %), en retraite (19 %) ou en études (12 %), près de 15 % d’entre eux sont au chômage (soit 8 points de plus qu’à l’échelle lyonnaise) et 9 % sont en inactivité (5 points de plus qu’à l’échelle lyonnaise). Entre outre, à l’échelle de l’IRIS La Grivière (dans lequel se situe le quartier), près d’un enfant de 3 à 12 ans sur deux vit dans un ménage dont la personne de référence dispose d’un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat.

Défis

1

Accompagner les enfants et les jeunes

La Vallonnière accueille un grand nombre d'enfants et de jeunes qui participent, en retour, à façonner son identité. Accompagner ces enfants et ces jeunes vise ainsi non seulement à favoriser leur développement éducatif et leurs possibilités d'émancipation tant individuelles que collectives, mais aussi à renforcer le lien social au sein du quartier dans son ensemble, à travers les dynamiques que l'enjeu éducatif peut nouer entre les habitants.

Aujourd'hui, que ce soit en maternelle ou en élémentaire, les enfants de la Vallonnière sont scolarisés, selon l'immeuble où ils résident, soit à l'école Jean Zay (au nord) soit à l'école Berlioz (au sud). Dans le cadre du projet de territoire, le renforcement des liens entre les deux écoles peut favoriser la mise en place de projets communs impliquant l'ensemble des enfants du quartier.

En outre, le développement de pédibus sur chacune des écoles (avec une partie en transports en commun pour l'école Berlioz) pourrait favoriser l'accompagnement collectif et sécurisé des enfants, tout en impliquant les parents et en mutualisant les informations sur l'offre disponible en matière socio-éducative à l'échelle du quartier ou en proximité.

Dans cette perspective, les dispositifs d'accompagnement à la parentalité doivent être développés à l'échelle du quartier.

Hors du temps scolaire, le renforcement des accompagnements et des propositions d'activités auprès des jeunes nécessite une synergie des approches entre les acteurs impliqués sur le quartier, notamment le centre social et culturel de Champvert, les éducateurs de Prévention spécialisée, ou encore la Confédération syndicale des familles, etc.

Les démarches d'aller-vers mises en œuvre visent, par une présence régulière propice à nouer des relations de confiance, à proposer aux enfants et aux jeunes des activités sportives ou culturelles au sein du quartier et en dehors, ainsi que des sorties, mais aussi à évoquer avec elles et eux leurs sujets de préoccupation.

Ces démarches favorisent également le renforcement du lien avec les familles. Dans cette dynamique, les accompagnements proposés dans le cadre de la Cité éducative et du Programme de réussite éducative (PRE), notamment auprès des enfants et de leur famille, constitue un levier important pour le développement éducatif.

Enfin, l'aménagement des espaces extérieurs du quartier (défi 3) et l'investissement du local du bâtiment 3 (défi 4) constituent des opportunités nouvelles en matière éducative.

2

Favoriser l'accès aux droits, aux services et aux équipements

Au regard de sa situation géographique et de sa topographie, la Vallonnière est à la fois relativement accessible du fait de la proximité des transports en commun (pôle d'échanges de Gorge de Loup et desserte via plusieurs lignes de bus), tout en ayant des contraintes spécifiques liées à la dénivellation, qui pèsent sur les possibilités de mobilités de nombreux habitantes et habitants (familles avec enfants en bas âge, personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.).

Ces contraintes de mobilité sont d'autant plus prégnantes que l'offre disponible sur le quartier en matière de services et d'équipements reste relativement limitée.

L'accès aux droits, la recherche d'un emploi ou d'une formation, la participation à des activités sociales, culturelles ou sportives, la possibilité de se soigner ou encore de faire ses courses alimentaires, etc., peuvent s'en trouver ainsi fortement affectées. Cela peut dès lors favoriser des situations de non-recours aux droits et aux services, autant que cela occasionne des surcroûts de difficultés dans la vie quotidienne et, parfois, de l'isolement.

Renforcer l'accès aux droits, aux services et aux équipements constitue un défi important pour améliorer les conditions de vie des habitantes et habitants du quartier. Cet objectif implique une double approche. En premier lieu, il convient tout d'abord de soutenir la mise en place de démarches d'aller-vers auprès des habitants du quartier, notamment en s'appuyant sur l'opportunité que constitue la mise à disposition d'un local par le bailleur au sein du bâtiment 3 (défi 4).

En second lieu, ce défi doit également faciliter les possibilités pour les habitants d'accéder à l'ensemble des services, des équipements et des activités situés au-dehors du quartier (organiser la possibilité de faire ses courses ensemble, favoriser les relais entre les actions mises en œuvre sur le quartier et les services nécessitant de se rendre hors du quartier, etc.). En résumé, il s'agit de travailler autant l'aller vers à court terme que la mobilité à plus long terme.

La réponse à ce défi de l'accès aux droits et aux services nécessitera de poursuivre les rencontres avec l'ensemble des acteurs présents sur le quartier (notamment les Restos du Cœur, le conseil de quartier de Gorge de Loup-La Vallonnière, etc.), en vue de les associer pleinement à la dynamique du projet de territoire.

3

Des espaces extérieurs pour un quartier animé

Si les habitants rencontrés dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire sont nombreux à plébisciter le « cadre agréable » que forme le quartier, notamment du fait de la place qu'y occupe la végétation et la présence de vues, un certain nombre de pistes d'amélioration ont également été identifiées, en particulier concernant l'aménagement des espaces extérieurs – en lien avec les financements éligibles au titre de la gestion urbaine et sociale de proximité (GSUP) et de l'exonération de la taxe foncière sur le patrimoine bâti (TFPB).

Parallèlement aux enjeux liés à l'entretien quotidien du quartier (enlèvement des véhicules « ventouses », remplacement des ampoules défectueuses, etc.), la transformation des espaces extérieurs doit permettre à la fois une meilleure adaptation aux besoins d'usages et le développement de l'animation du quartier. Le défi consiste, dans cette perspective, à renforcer le lien social entre l'ensemble des habitants de la Vallonnière autour de moments de convivialité et de projets fédérateurs.

Face aux limites actuelles de l'aire de jeu et de sport existante, qui ne permet pas une cohabitation harmonieuse des usages, la création d'une aire de jeu et d'un terrain sportif distincts offre l'opportunité de mieux répondre aux besoins en termes d'activité en extérieur des enfants et de leurs familles, mais aussi de pratique d'activités sportives des jeunes et de l'ensemble des habitants.

En outre, un travail sur les cheminements existants doit faciliter et sécuriser les déplacements au sein du quartier et hors du quartier de jour comme de nuit, une attention toute particulière devra être portée à l'éclairage. Le développement d'un jardin partagé peut également offrir aux habitants de nouvelles possibilités de rencontres autour d'un projet collectif centré sur une culture maraîchère et/ou potagère en proximité, à vocation de loisirs et de sensibilisation à l'environnement.

Créer en plein cœur de la Vallonnière une « place de village » aménagée, par exemple autour d'une pergola et de tables, peut également contribuer à renforcer les liens entre les habitants autour d'activités conviviales (pétanque, échecs, pique-nique, jeux de société, etc.), d'un arrêt du bibliobus et d'une boîte à lire/à don, d'évènements culturels (cinéma en plein air) et de temps festifs (fête de quartier, fête des voisins, fête de la musique, halloween, chasse aux trésors, etc.). Cette dynamique peut être l'occasion de développer des expérimentations (installation d'une yourte, construction de cabanes, etc.).

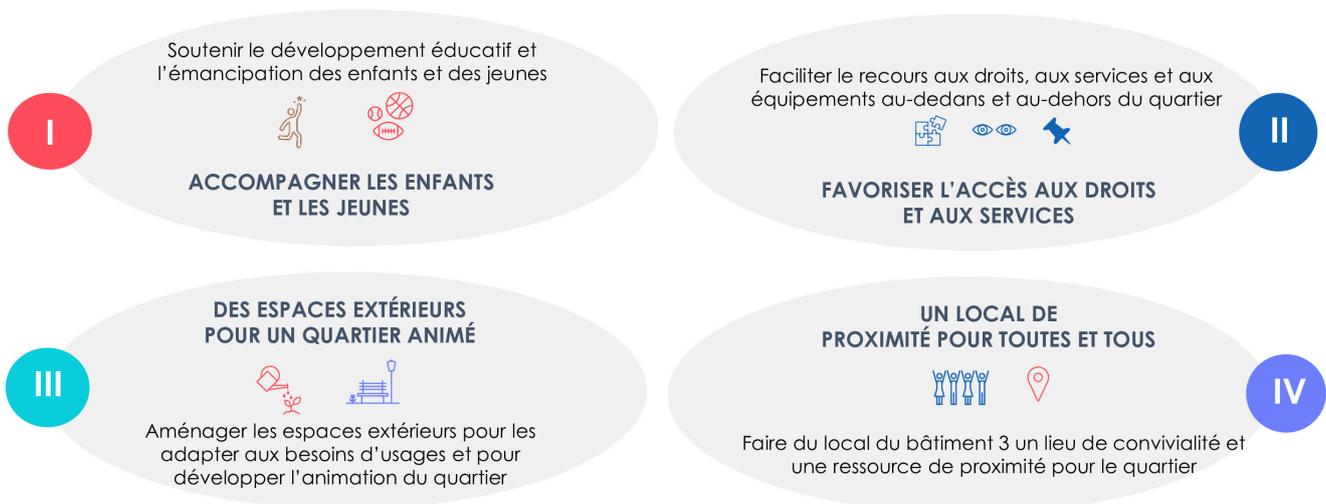
4

Un local de proximité pour toutes et tous

La mise à disposition par le bailleur social Vilogia d'un local au pied du bâtiment 3, bénéficiant d'un parvis extérieur, constitue l'occasion de construire un lieu de proximité, d'ancrage, pour susciter de nouvelles dynamiques habitantes au sein du quartier – en lien avec la perspective d'aménagement des espaces extérieurs – et offrir un lieu ressource pour le développement de nouvelles activités et de nouvelles propositions : temps d'activité pour les enfants (en forme de repli en cas de mauvais temps), ateliers d'aide aux devoirs, présence régulière de partenaires associatifs et institutionnels dans le cadre de démarches d'aller-vers (prévention spécialisée, pôle linguistique, mission locale, médiation santé, centre social, etc.), petite réunion, entreposage de tables et de matériel simple pouvant être sortis lorsque le local sera ouvert, etc.

La définition des usages du local sera définie en mobilisant les habitants.

— 4 défis pour La Vallonnière



La feuille de route



Les objectifs

- Soutenir le développement éducatif des enfants et des jeunes
- Faciliter le recours aux droits, aux services et aux équipements au-dedans et au-dehors du quartier
- Aménager les espaces extérieurs et construire des événements conviviaux
- Faire du local mis à disposition du Centre Social et Culturel de Champvert le point de départ d'une dynamique d'animation du quartier pour tous



Les actions

- Ouverture du local comme un lieu ressource pour les habitants et les acteurs. Lieu d'information, d'échange, d'orientation, de permanences diverses, d'actions et d'accompagnement d'initiatives diverses....
- Animation de proximité en direction des enfants et des jeunes du secteur, accompagnements vers la pratique d'activités diverses et variées autour des loisirs, du sport, de la culture...
- Coordination des acteurs intervenant dans le champ social, l'accès aux droits et l'accompagnement des familles par le biais de permanences, d'actions individuelles et collectives...
- Réflexion avec les habitants autour de l'amélioration du cadre de vie et réalisation d'aménagements que ce soit sur les aspects de sécurisation, d'embellissement, d'éclairage, de création de zones de loisirs et de moments de convivialité dédiés aux tous petits, aux enfant, aux jeunes, aux familles...

Projet de territoire de La Vallonnaière

Contact

Quartiers 5e bas 9e

Stéphane Badonnel

Chef de projet Lyon 5e et bas 9e
Direction du Développement Territorial
stephane.badonnel@mairie-lyon.fr

polville.lyon.fr

